

Rapport d'activités

Culture • Territoire • Habitat

2023





Sommaire



Rapport Moral et d'Orientation	page 04
Rapport d'activités	page 08
La Culture	page 10
Le Territoire	page 16
L'Habitat	page 22
L'année 2023 en chiffres	page 28
Rapport Financier	page 30
Nos partenaires	page 38

Rapport Moral

présenté lors de l'AG du 26 avril 2024





Rapport moral et d'orientation

« XXXXXX

« XXXXXXXX



Rapport d'activités

présenté lors de l'AG du 26 avril 2024





La culture



Février

- Interview du président à la radio de Vauvert sur l'Éducation Populaire
- Séjour neige intercommunal

Janvier

- Plénière du CME
- Vide grenier des familles à Praden
- Journée territoriale CFPPA



Août

- Concours «Tous aux fourneaux»
- Prépa rentrée équipes ALP
- Soirées familles



Juillet

- Soirée rétrospective
- Séjour à Bayonne



Septembre

- Forum des associations
- Matinée portes ouvertes de l'ESCAL
- Permanence du bus Agirc-ARRCO



Octobre

- Le Mois des Familles
- Matinée de prévention au Club Ados



“ Apprendre à se connaître et à accepter nos différences,
pour construire ensemble notre culture commune. ”



Avril

- Week-end sportif
- Soirée du TITA
- Soirée familles «jeux de société»

Mars

- Atelier parents/enfants masques de carnaval
- Carnaval «le cirque»
- Séminaire du Projet Social



Juin

- Week-end famille à Allègre les Fumades
- Bal du collège
- Projet «rêves de voyage» avec la médiathèque



Mai

- Soirée du TITA
- Sortie séniors à la Féria



Novembre

- Escape Game halloween
- Collecte avec la banque alimentaire
- Soirée famille One Man Conf'



Décembre

- Les potentielles
- Le Fabuleux Noël
- Noël des Bambins



Faciliter l'accès à l'information et à la culture

Nos divers outils comme moyens de communication des activités :

L'Escal Info Associations est né d'un travail partenarial et intercommunal. C'est un journal bimensuel distribué à l'ensemble de la population des communes du Territoire.

Notre nouveau site Internet regroupe toutes les actions de l'ESCAL classées par pôles d'activités ; un espace actualités à la une ; un agenda ; un espace pour les associations ; un espace Familles. Facebook et Instagram sont nos principaux réseaux sociaux.

Le guide pratique permet de découvrir la richesse de la vie associative locale.

Les plaquettes Familles et Animations proposent les programmes d'activités. Tous ces divers supports sont envoyés par mail via le portail famille INOE et sont accessibles en ligne via notre site internet. Par ailleurs, nous éditons également des affiches pour des événementiels spécifiques.

Le portail famille INOE nous permet de garder le lien avec les familles adhérentes à notre centre social.

Structurer et développer les actions collectives d'animations sociales et culturelles autour d'un axe commun et partagé

Créer, renouer, renforcer le lien social au travers d'actions intergénérationnelles :

Dans le cadre de nos **Actions Collectives Famille**, nous avons organisé des journées, des sorties et des soirées. Les objectifs primordiaux sont de créer ou recréer des liens sociaux et familiaux, encourager et associer les familles lors de rencontres conviviales, expérimenter des activités à vocation culturelle.

Les **conviviales** sont nées de l'initiative de nos ateliers adultes (*aquarelle, peinture sur soie, créativité, langue provençale, anglais, multimédia...*), menés par des seniors bénévoles qui souhaitent transmettre leurs savoirs aux jeunes générations.

Durant l'été, s'est déroulée la deuxième édition de l'action « **Tous aux fourneaux** » avec le club Ados.

Le **Week-End Famille** est un moment de pause et de bien-être pour les familles dans un cadre accueillant et détendu. C'est un temps de ressourcement qui renforce le lien parents/enfants, mais qui favorise également les rencontres. Ce week-end est préparé et coconstruit en amont avec le comité des parents.

Les liens entre les ateliers **socioculturels adultes et les activités du CLAS** se déroulent tout au long de l'année avec notamment des événements phares comme la fête de la musique, les 13 desserts, théâtre sur herbes, carnaval...



Développer l'accès à la culture et au patrimoine :

Les seniors sont friands de sorties culturelles. Le programme a été coconstruit avec le **Comité des seniors**, en fonction de leurs intérêts et curiosité : *visites de producteurs locaux, visites du patrimoine local, visites ludiques et sportives, ...*

Créées durant l'été 2022, nous avons continué à proposer « **les soirées culture** » avec repas partagé.

Durant la fête votive de Marguerittes, qui s'est déroulée du 27 juillet au 01 août, de nombreuses actions ont été menées en direction de la jeunesse afin de leur faire **découvrir le patrimoine et les traditions taurines avec la réalisation des devises de la Marguerite d'or**.

De nombreux séjours et journées d'activités ont pu se dérouler :

Du 10 au 15 juillet, 22 jeunes sont partis découvrir la **ville de Bayonne**. Les activités de cohésion telles le surf ou le kayak de mer alliées aux visites culturelles ont rythmé cette semaine.

Un **séjour en Espagne** s'est déroulé du 7 au 11 août pour 32 jeunes.

Une **base fixe** durant 3 semaines au **Camping de la Cloyse** à Saint Sauveur de Cruzières est venue compléter le programme de l'été.

Coté Accueil de Loisirs Sans Hébergement enfants, de nombreuses activités ont enrichi leurs connaissances : *gastronomie française, astronomie, tournoi de chevaliers, Ateliers poétiques et de relaxation, faune, flore et biodiversité, traditions et festivités locales...*

Le **club ados** a vécu des activités passionnantes et à sensations comme Wave Island, Parc Spirou, accrobranche et bouée tractée.

La parole des habitants dans l'émergence des projets !

Les projets doivent partir des désirs, des préoccupations et des potentialités des habitants, et non de ceux des professionnels. Notre rôle est de faciliter cette émergence. Le recueil de la parole des habitants se fait sous plusieurs prismes dont voici quelques exemples :

Le Comité des Familles, le Comité des Séniors et Paroles de Jeunes sont des instances d'écoute et de décisions. Elles se déroulent tout au long de l'année, soit en bi-mensuels, soit par trimestre.



Les associations partenaires de nos diverses actions !

Favoriser pour tout public les rencontres et les échanges, lutter contre l'isolement et permettre le vivre ensemble, telles sont nos ambitions. Les associations adhérentes de notre centre social s'engagent à co-construire avec nous afin de mettre en oeuvre une programmation culturelle riche en événements divers.

Avec le groupe de musique provençal OSCO, nous avons organisé 1 soirée famille « *baleti* » et « *Pulls moches de Noël* ». Avec l'association UNC, nous avons organisé, durant l'été, une soirée famille « *brasucade frites* ». Le Week-End Sportif est né d'une collaboration avec les associations sportives de Marguerittes et du comité des parents. Il s'agissait de faire découvrir aux familles divers sports, d'apprendre à bouger en famille. Ces mêmes clubs sportifs se sont investis dans le cadre de la semaine de l'olympisme « terre de jeux Paris 2024 ».

Valoriser les compétences de chacun :

Les ateliers culturels adultes ont pour vocation de mener des activités qui n'existent pas dans les associations locales, en favorisant au travers d'une pratique artistique, culturelle et technique, l'échange et le mieux-vivre ensemble. Ces ateliers sont proposés et animés par des bénévoles séniors. C'est un véritable réseau d'échanges de savoirs. *Sont proposés de la peinture sur soie, de l'aquarelle, de l'anglais, de la langue provençale...*

L'action **Agir pour son Avenir Professionnel** a proposé un accompagnement personnalisé et de proximité aux bénéficiaires du RSA. Elle leur a permis de faciliter une reprise d'activité ou de formation par l'adhésion à une démarche de recherche spécifique.

Le Projet Jeunes est un dispositif de valorisation des initiatives répondant à des besoins spécifiques des jeunes et notamment des adolescents. Il favorise la responsabilité, l'ouverture aux autres, la participation à la vie locale, l'intérêt général...

Créer des parcours culturels d'éducation aux médias et au patrimoine

L'accompagnement aux outils numériques et à la dématérialisation :

Afin de lutter contre la fracture numérique, améliorer l'accès à l'outil et en favoriser l'usage, nous avons proposé **des ateliers Multimédia**. Nous avons construit et articulé nos ateliers autour de différents modules et supports (ordinateurs, tablettes et smartphones), allant du niveau débutant au niveau confirmé.

Les ateliers de la Geek Académie en été : Encourager la culture numérique au travers de jeux ludiques sur tablette ou smartphone, tel est l'objectif principal de ces ateliers. Ils ont été menés par notre Conseiller Numérique et par notre Agent de Développement Social.

L'éducation aux médias :

Les Promeneurs du Net de l'ESCAL travaillent au quotidien sur l'éducation aux médias, notamment au sein du TITA et au collège Lou Castellans. Il a été proposé aux classes de 5ème, **une sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux via l'action « être ado sur les réseaux »**.

Le club Parlons'en, le vendredi midi est un groupe de paroles ouvert où sont traités divers sujets et où sont coconstruits et réalisés divers projets autour de la discrimination, du harcèlement, des réseaux sociaux, etc...

Ceci n'est pas un cahier de vacances est un outil d'activités pédagogiques et ludiques qui aborde l'éducation aux médias et à l'information et permet l'apprentissage de la culture numérique.

16 ados du territoire ont participé au **salon numérique d'Alès (Digit Ales)**.

L'éducation à la citoyenneté :

Un Conseil Municipal des Enfants est animé et géré par les animateurs de l'ESCAL. C'est un organisme consultatif, composé de 29 jeunes, chargé de faire des propositions au conseil municipal. Ses membres sont élus parmi les élèves des écoles élémentaires De Marcieu et Peyrouse. Cette année, les jeunes se sont rendus à Paris pour découvrir le Sénat. Ils participent également aux commémorations de l'armistice dans le cadre du devoir de mémoire.

Plus de 150 « **boîtes solidaires de Noël** » ont été collectées au sein du collège Lou-Castellans et du Centre Social ESCAL. Elles ont été remises aux équipes du Samu Social de Nîmes qui les a distribuées lors des maraudes.

Les jeunes du TITA ont participé, en partenariat avec le CCAS, à la **collecte organisée par la Banque alimentaire du Gard**.

Dans le cadre du **Conseil local de Sécurité et de la Délinquance**, 24 jeunes se sont rendus à la brigade de Gendarmerie afin de découvrir les missions et actions de protection et respect de l'ordre.



La complémentarité avec le collège Lou Castellás :

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.) est un dispositif qui permet d'accueillir les jeunes afin de trouver des réponses méthodologiques et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs, *Nous disposons de 5 ateliers thématiques Théâtre, Danse Rumba Flamenca, Arts plastiques, Initiation à l'Anglais et Sciences.*

Depuis janvier 2018, **le dispositif Devoirs Faits** est mis en place. Il s'inscrit pleinement dans le cadre de l'école de la confiance. Nous intervenons, hebdomadairement au sein du collège. **6 créneaux par semaine sont menés par les équipes de l'ESCAL.**

Le forum Découverte des Métiers s'adresse aux élèves de 4ème afin d'ouvrir leurs champs des possibles en matière de filières professionnelles. Ils rencontrent des professionnels sur stands, visionnent des témoignages, consultent les fiches CIDJ.

Le Conseil de la Vie Collégienne (C.V.C.) est une instance citoyenne qui favorise l'implication des élèves dans la vie de leur collège.

Divers projets ont été menés avec la participation des enseignants :
Photos avec les SEGPA, rencontre avec l'auteur Sandrine ROCHE, pièce de théâtre, fête et bal du collège, loto.

La complémentarité avec les Offices Municipaux et les services de la Ville de Marguerittes :

Le carnaval de Marguerittes est un moment festif et convivial qui rassemble toutes les générations. Le thème de cette année était « *Le cirque* ».

Dans une action en lien avec **le CCAS de Marguerittes**, 8 jeunes ont, durant une matinée, participé à La Collecte Nationale des Banques Alimentaires qui a eu lieu en novembre.

Tout au long de l'année, nous proposons aux Familles de découvrir les jeux de la **Ludothèque**. Avec un fonds de plus de 250 jeux, **LUDO L'ESCARGOT** est présent à la **Médiathèque Simone VEIL**.

Un projet collaboratif « Rêves de voyage » portée par la médiathèque a permis de créer une oeuvre.

Lors de la fête votive de Marguerittes, nous animons un stand de prévention **FETE COOL**.

Une passerelle avec le Centre Petite Enfance DOLTO et l'ALSH Praden a été mise en place en juillet, afin de créer des liens entre les plus grands de la crèche et les plus petits de l'ALSH.

Noël des bambins et le fabuleux Noël de l'ESCAL apportent joie et et bonne humeur aux enfants des écoles, du collège, de l'ALSH Praden et aux familles.

La complémentarité avec les associations :

Nous avons travaillé avec **le Club d'Histoire et d'Archéologie de Marguerittes (CHAM)** sur **l'organisation des journées du patrimoine** qui se sont déroulées en septembre. **Un Escape Game** a été construit et animé par les jeunes du Tita pour faire découvrir la chapelle du château, une ancienne église paroissiale classée aux monuments historiques.

Nous participons depuis de nombreuses années à **La Grande Lessive**. Elle se déroule deux fois par an ; en mars et en octobre.

Les ateliers de prévention jeunes et adultes sont proposés durant l'année. Nous travaillons avec la **Maison de Protection des Familles, Harmonie Mutuelle, La Ligue contre le Cancer, la CPTS ReGards, la maison des ados, Finances et Pédagogie...**

Le territoire



Janvier

- Navette des séniors
- Réunion Comité de Rédaction ESCAL Info
- Journée territoriale CFPPA à Saint Quentin la Poterie

Février

- Séjour neige intercommunal à Orcières
- Réunion ELISFA à Montpellier



Août

- Séjour en Espagne
- Fête de la mer



Juillet

- Séjour à Bayonne
- Matinales itinérantes Camargue Vidourle



Septembre

- Forums des Associations du Territoire
- Matinée portes ouvertes
- Conseil d'administration de l'ESCAL



Octobre

- Garr'O Festival sur le Territoire
- Rendez-vous des acteurs sociaux



“

Partager une ambition pour notre territoire de vie,
et imaginer ensemble un nouveau centre social

”



Mars

- Journée Régionale de l'Information Jeunesse à Montpellier
- Séminaire du Projet Social

Avril

- Réunion du schéma départemental des solidarités sociales du Conseil départemental
- « E-sport » dans le cadre de la Ps Jeunes
- Rendez-vous des Acteurs Sociaux



Juin

- «E-Sport» à Bezouze et Cabrières
- Journée de prépa été (ACM)
- Comité Technique du PEDT
- Assemblée Générale de l'ESCAL



Mai

- Forum santé CPTS ReGards
- Nuit des inscriptions



Novembre

- Réunion avec les Conseillers Numériques du Gard
- Permanence ESCALe des habitants à Bezouze
- Comité technique IAE



Décembre

- Réunion partenariale CAF
- Réunion Comité de Rédaction ESCAL Info

Le territoire

Interagir sur le bassin de vie pour créer du lien entre les villes et leurs habitants

La navette des séniors :

Depuis 2018, nous avons mis en place une **Navette** pour permettre aux séniors des 5 communes partenaires de pouvoir se rendre au marché de Marguerittes le samedi matin, à raison de deux fois par mois. Nous avons renforcé la navette du samedi, par une navette hebdomadaire, le mardi matin et le lundi matin en périodes de vacances scolaires.

Celle-ci est conduite par **4 chauffeurs bénévoles** selon un circuit, à des arrêts et horaires bien définis. Cette navette est également mise à disposition lors des soirées familles et/ou culturelles ou bien pour permettre aux séniors les plus isolés de participer à d'autres activités. Par ailleurs, la navette peut être utilisée pour les sorties culturelles séniors en petits groupes.

Les ateliers de dépistage santé :

Nous avons créé un partenariat avec la CPTS ReGards afin de mener des ateliers de dépistage précoce afin de prévenir la dépendance. Nous avons organisé 2 journées de prévention sur le territoire, une à l'ESCAL et l'autre à Saint Gervasy. Au vu du succès rencontré et de la demande réitérée des séniors du bassin de vie Garrigue, la CPTS ReGards a pris le soin de former 4 salariés de l'Escal au STEP 1. Les séniors ont également été accompagnés à l'utilisation de l'application Icope Monitor afin de suivre leur santé sur 6 mois.

Les matinales itinérantes :

Les objectifs de ces matinales sont de **mettre en lumière les actions menées par les différents acteurs du territoire Camargue Vidourle** sur cette question, favoriser les échanges autour d'une thématique et créer un ou

des évènementiels. Outre la journée des aidants et la bodéga des aidants lors de la féria, un nouvel évènementiel « le printemps des aidants » a permis d'accueillir plus d'une centaine de personnes autour d'un spectacle de danse inclusive.

Les permanences du bus AGIRC-ARRCO :

Ce bus est un espace d'accueil, de conseil, d'information et d'orientation pour s'informer sur ses droits à la complémentaire retraite et sur les diverses prestations de l'action sociale.

Convention ALSH :

La convention ALSH, mise en place entre l'ESCAL et les **communes de Bezouze et Lédenon**, permet aux enfants de ces deux communes de bénéficier des mêmes tarifs avantageux que les résidents de Marguerittes. Elle leur permet également de s'inscrire simultanément. Grâce à l'ALSH du Mas Praden, les enfants du territoire peuvent participer à une variété de loisirs et d'activités divertissantes et ludiques, favorisant ainsi leur développement social et individuel dans un cadre sain.

Convention l'ESCALe des habitants :

La convention de l'ESCALe des habitants établit une collaboration technique entre les communes partenaires et le centre socioculturel afin de **mettre en place un projet d'animation sociale du territoire**. Le dispositif offre un accueil du public avec des ordinateurs, un accompagnement social, des informations locales et des services décentralisés à Bezouze. Des ateliers spécifiques ont été également proposés (utilisation de l'ordinateur, recherche d'emploi et la préparation de CV, etc.). Les actions sont organisées dans le but de **favoriser l'emploi, prévenir la perte d'autonomie et informer sur l'accès aux droits**. Ces actions sont planifiées de manière concertée sur l'ensemble du bassin de vie.



Les commissions

Au sein de la structure de l'association, plusieurs commissions thématiques ont été mises en place en 2023 afin de traiter de manière approfondie des sujets spécifiques. Ces commissions sont constituées à la fois de salariés et d'élus de l'association ESCAL, ainsi que d'élus des communes partenaires.

Les six commissions thématiques sont les suivantes : Commission finances, Commission ressources humaines, Commission statuts, Commission association, Commission projet éducatif et Commissions culture et animation de la vie sociale

Ces commissions thématiques permettent une réflexion approfondie, une prise de décision collective et une meilleure coordination dans chaque domaine spécifique. La participation des salariés et des élus des communes partenaires garantit une diversité de points de vue et favorise une approche globale et équilibrée des problématiques abordées.

La convention territoriale globale (CTG)

La CTG signée entre le centre socioculturel, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gard et les communes du bassin de vie Garrigue est un partenariat essentiel pour **renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en faveur des habitants de ce territoire.**

La CTG permet de **définir les orientations stratégiques et les objectifs communs.** Elle fixe les grandes lignes des actions à mettre en place et des résultats attendus, tout en précisant les modalités de collaboration, de suivi et d'évaluation. Grâce à la CTG, ces actions ont bénéficié d'un cadre de référence solide et d'un soutien institutionnel, assurant ainsi leur légitimité et leur pérennité.

Par ailleurs, la CTG a également permis de **développer des actions d'animation sociale qui ont contribué à la cohésion et au mieux-vivre ensemble sur le territoire Garrigue.** Des événements culturels, des rencontres intergénérationnelles et des initiatives de participation citoyenne ont été organisés pour favoriser les échanges, le dialogue et le partage d'expériences entre les habitants. Ces actions ont contribué à renforcer le lien social sur le territoire.

Les rendez-vous des acteurs sociaux

Dans la continuité du travail amorcé en 2022, **l'ESCAL, la Ville de Marguerittes, le CCAS de Marguerittes et le Service Social Territorial (SST) du Conseil Départemental du Gard** ont maintenu leurs rencontres des acteurs sociaux. Ces temps d'échanges et de partages entre professionnels sont essentiels à l'animation du réseau territorial et permettent de faciliter le suivi de certains dossiers, de faire émerger de nouveaux projets et d'informer les professionnels sur l'actualité.

Quatre rencontres ont eu lieu en 2023 (janvier, avril, juin et octobre) à l'ESCAL pour des raisons pratiques. Elles ont permis de mobiliser une trentaine de professionnels. A partir des besoins identifiés par les professionnels en 2022, les thèmes ont été définis collectivement. Ainsi en 2023, **les questions d'insertion (CMS, CCAS et ESCAL), de l'enfance (PMI et EAJE), de la jeunesse (ESCAL et Samuel Vincent) et de la santé (CPTS ReGards) ont pu être abordés.**

Un bilan en fin d'année scolaire 2022-2023 a permis de vérifier la pertinence de l'organisation de ces rencontres (choix du jour, format, périodicité, ...), mais aussi de définir les thèmes prioritaires pour la période 2023-2024.



Les permanences associatives

Le chargé de mission territorial, a assuré des permanences associatives, chaque lundi, sur les quatre communes du bassin de vie où l'action du centre socioculturel est désormais déployée : **Bezouce, Cabrières, Lédenon et Saint Gervasy**. Il s'agissait de fournir un soutien aux acteurs associatifs sur les aspects administratifs et de communication, ainsi que de présenter les outils mis à leur disposition par l'ESCAL. Il leur a présenté notamment le journal associatif territorial l'ESCAL Info Associations, qui est un support de communication permettant de mettre en valeur les actions des associations et de favoriser leur visibilité auprès du public. De plus, il les a informés des formations disponibles, des événements partenariaux et des opportunités de collaboration offertes par l'ESCAL.

Ces permanences favorisent une dynamique de coopération et d'échanges mutuellement bénéfiques. Grâce à celles-ci, les acteurs associatifs peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé, trouver des solutions à leurs préoccupations et être informés sur les ressources disponibles pour les aider à développer leurs activités. Cela renforce leur capacité à mener à bien leurs projets et à contribuer activement à la vie sociale et culturelle des communes du bassin de vie.

Fédérer les associations à l'échelle du territoire

Le travail intercommunal et partenarial que nous menons depuis toutes ces années nous a conduits à un véritable projet de Territoire : **L'ESCAL INFO**.

Ce journal bimensuel reste un canal de communication papier très efficace pour promouvoir les actions et animations des communes du Territoire à l'ensemble de la population. Des articles de fond assurent une information de proximité. Des actualités sociales diverses concernant les droits y sont diffusées. Des portraits de gens d'ici y sont réalisés.

Il est distribué en masse à tous les habitants des communes ainsi que dans les lieux publics. Le nouveau format de 12 à 20 pages et en 27 X 38 lui permet d'être distingué d'autres revues et en fait un journal de proximité, au même titre qu'une gazette des communes. Internet représente aussi un vecteur d'information de ce journal. Ce moyen de transmission présente notamment l'avantage de trouver ainsi de nouveaux lecteurs, susceptibles alors de s'intéresser au contenu en version papier. C'est pourquoi, les habitants du Territoire peuvent le consulter sur les sites internet des villages partenaires et celui de l'ESCAL.

Les formations aux associations

Le centre socioculturel ESCAL a développé un volet de formations destiné aux associations du territoire, visant à renforcer leurs compétences et leur capacité à utiliser les outils mis à disposition par l'ESCAL. Parmi ces outils figure l'ESCAL Infos Associations, outil permettant aux associations de communiquer et de diffuser des informations sur leurs activités. Une des formations proposées a concerné spécifiquement la rédaction d'articles. En maîtrisant cet outil, les associations peuvent promouvoir leurs actions, partager leurs actualités et informer la communauté locale de leurs événements.

Au-delà de la formation sur la rédaction d'articles, le volet formations du centre socioculturel a également offert un soutien aux associations dans leur démarche administrative.

Le centre socioculturel, en lien avec les permanences associatives, a apporté une aide dans les relations avec les institutions et les collectivités locales, leur permettant

de collaborer plus efficacement avec les élus de leur commune. Ces formations contribuent à renforcer les partenariats entre les associations et les institutions, favorisant ainsi la réalisation de projets communs et l'accès à des ressources supplémentaires.

En développant ce volet de formations, l'ESCAL a permis de renforcer les capacités des associations du territoire, en leur offrant les compétences et les outils nécessaires pour gérer leurs activités, interagir avec les institutions et communiquer efficacement.

Le travail partenarial avec les communes du bassin de vie

Cette deuxième année de la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale (CTG) Garrigues, a permis de renforcer les dynamiques partenariales entre les communes et les acteurs éducatifs et sociaux du territoire (ESCAL, FRANCAS, EAJE, ...). Le collectif s'est réellement approprié cette démarche, initiée par la CAF, pour en faire un véritable espace de partage et de co-construction.

Ainsi, en 2023, différentes actions ont eu lieu :

- **De nouvelles conventions autour des séjours JEUNES**, qui a permis à 27 jeunes de Bezouce, Cabrières et Saint-Gervasy de participer à des séjours organisés par l'ESCAL avec une aide de leurs communes (malheureusement Lédenon était volontaire dans la démarche, mais aucun jeune de la commune ne s'est inscrit) ;
- **Un travail partenarial autour de l'écriture des PEDT** de chaque commune s'est mis en place ;
- **Des contacts avec le collège Voltaire de Remoulins** ont été initiés, afin de pouvoir renforcer la démarche d'ALLER VERS, pour les jeunes de Lédenon et Sernhac ;
- **Le réseau des professionnels des Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA)** s'est créé autour de la mise en œuvre des avancés de leur convention collective,
- **Les actions portées dans la cadre de la PS jeunes** se sont développées : tournois de @-sport, GARR'Ô FESTIVAL, ...



Garr'Ô Festival

Fort du succès de la première édition du « Garr' Ô festival » créé en 2022, les jeunes du territoire l'ont remis en place durant les vacances d'Automne, sur les 5 communes du bassin de vie GARRIGUE : Bezouze, Cabrières, Lédénon, Marguerittes et Saint-Gervasy.

Le projet était né de l'envie d'un groupe de jeunes du territoire d'organiser des événements sur les différents villages du bassin de vie. C'est fort de cette envie, qu'ils ont rapidement opté pour un festival qui permettrait à la fois d'offrir un événement de grande envergure à tous les jeunes du territoire, et pourquoi pas, de motiver d'autres jeunes à s'engager afin de faire vivre leur commune.

Leur projet s'est rapidement inscrit dans la dynamique des PROJETS JEUNES lancée par la Caisse d'Allocations Familiales du Gard, le Conseil Départemental, la Mutualité Sociale Agricole du Languedoc ainsi que le Service Jeunesse, Engagement et Sports (SDJES) de l'Éducation Nationale, avec pour objectif de promouvoir des projets, des actions et/ou des démarches répondant à des besoins spécifiques des jeunes et notamment des adolescents.

Pour cette édition 2023, les deux thématiques retenues ont été le sport et le numérique.

Ainsi, chaque après-midi, avec l'appui d'associations locales, des tournois et autres initiations ont pu être proposées : **futsal, boxe, aikido, foot, tennis, hip-hop, skate-roller, judo, tir à l'arc et handball.**

Ce qui a permis de réunir plus d'une quinzaine d'associations du territoire qu'elles soient culturelles, sportives ou autres, avec à la clé, des initiations sportives riches et diversifiées, des espaces buvette et restauration et un espace numérique.

Chaque soir, un tournoi de E-SPORT a été organisé avec de nombreux jeux vidéo sur le thème du sport. Un espace ludothèque et un atelier numérique avec des tablettes étaient en libre accès tous les après-midis et soirée sous la vigilance des organisateurs.

L'affluence cette année a été très importante. En effet, c'est entre 50 et 80 personnes qui se sont présentées chaque jour, pour participer aux différentes initiations proposées sur les différentes communes.

Les jeunes en coordination de l'évènement ont été pleinement investis chaque jour, accueillant le public et leur expliquant le dérouler de chaque journée.

Le « Garr' Ô festival » a été encore une fois cette année un élément attractif sur les différentes communes, les habitants ont apprécié la démarche et les propositions, ils ont aussi apprécié venir passer un moment en famille et pouvoir s'initier, jouer et découvrir.

Un film du festival a été créé lors de cet évènement par les jeunes accompagnés de l'association « V2C ».

La clôture du festival qui était sur Lédénon cette année s'est voulue dynamique et musicale, en ce sens, le groupe « NO SOUCY » a animé la soirée avec des musiques de toutes les générations.

L'habitat



Février

- Réajustement des plans d'aménagement de l'aile ESCAL

Janvier

- Réunion de concertation



Août

- Finalisation des besoins numériques, électriques et de sécurité

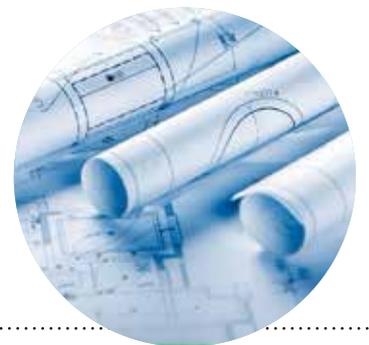


Juillet

- Début de la phase APD

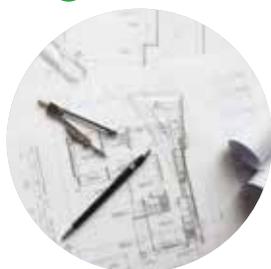
Septembre

- Conclusion de la phase APD



Octobre

- Finalisation de la phase APD



“

Participer à la construction du bâtiment de notre centre social et favoriser le bien vivre hors et dans ses propres murs

”



Avril

- Présentation de l'APS
- Atelier de prévention économie d'énergie

Mars

- Validation des réajustements des plans d'aménagement de l'aile ESCAL



Juin

- Dépôt du permis de construire



Mai

- Atelier comment bien protéger sa maison et sa santé au quotidien



Novembre

- Atelier sur les arnaques



Décembre

- Présentation du projet définitif à l'équipe ESCAL



L'habitat

Maintenir les services historiques du centre social d'accueil et d'accès aux droits, dans une démarche de mutualisation et de partage

L'ESCALE des Habitants :
La plateforme d'accueil et de l'accès aux droits de l'Escal à Marguerittes et Bezouze

C'est un lieu construit pour et avec les habitants. **C'est une offre de services spécifiques** pour simplifier et faciliter les démarches administratives numériques avec les organismes publics ; **c'est un accueil de proximité** adapté aux besoins des habitants du territoire par le développement d'accueil, de conseils, d'informations et d'orientations favorisant l'accès aux droits pour tous. Ouvert à l'ensemble de la population, libre et gratuit, il permet l'accès à **12 ordinateurs** avec un accès internet, à raison de **47 heures par semaine**, en étant accompagné par des professionnels. Notre plateforme est déclinée tous les mardis matin sur la commune de Bezouze.

Nous avons recruté un **Conseiller Numérique** dont les principales missions consistent à accompagner, dans la réalisation des démarches administratives en ligne, informer, analyser et conseiller les usagers.

Notre habilitation **Aidants Connect** nous permet de réaliser des démarches administratives en ligne « à la place » de l'utilisateur de manière légale via une connexion sécurisée. Cette connexion est tracée et stockée.

Nous sommes labellisés **Point Conseil Budget** et nous accompagnons les familles rencontrant des difficultés dans la vie quotidienne (*problématiques logement, énergie, rupture de droits, surendettement...*) Nous réalisons également des ateliers collectifs autour de l'éducation financière.

Habilités **Point Relais CAF** et faisant parti du **Comité Local des Usagers de la DGFIP**, nous accompagnons les familles dans leurs démarches administratives et nous assurons la médiation avec ces organismes.



Nous accueillons, le jeudi matin, **une permanence de la Mission Locale Jeunes** afin d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets d'orientation ou d'emploi.

Accompagner les habitants dans une dynamique collective, autour de l'habitat inclusif

Bien vieillir chez soi :

Nous avons mené 3 ateliers collectifs « conférence/débat » en partenariat avec *Finances et Pédagogie* et *la Maison de Protection des Familles*. Les thématiques abordées étaient :

- **Economie d'énergie** : Des conseils et recommandations pour réduire la consommation d'eau et d'énergie et, par là même, faire des économies budgétaires comme changer ses habitudes en adoptant des gestes simples ; bien s'équiper pour moins consommer (faire le bon choix parmi les appareils électroménagers et les équipements de chauffage).

- **Comment bien protéger sa maison et sa santé au quotidien** : Evoqué en 2022, cet atelier a été reconduit. Il s'agissait d'aborder les équipements utiles pour isoler son habitation, se protéger contre les cambriolages. Enfin, un atelier de sensibilisation aux polluants domestiques a été proposé.
- **Les arnaques** : Fortement sollicités par les appels téléphoniques, les SMS, les mails frauduleux et le démarchage à domicile, les personnes, notamment les plus âgées sont beaucoup plus crédules. Cet atelier a permis d'aborder les comportements appropriés afin d'éviter les escroqueries, et de découvrir le site PHAROS.

Vers une autre alternative :

Lors d'un temps de rencontre, nous avons proposé aux seniors une présentation des différentes alternatives pour lesquelles nous pouvons réfléchir avant un placement en EHPAD.

Pour répondre à ce besoin, nous leurs avons listé les différentes alternatives comme : **la collocation intergénérationnelle, les résidences autonomie, habitat partagé...** et nous avons laissé place à l'échange afin de permettre à chaque participant de s'exprimer.

Très vite l'aspect financier des différents projets a été abordé. Nous avons apporté un complément d'informations sur les aides pouvant être allouées aux personnes en fonction des situations comme par exemple les aides pour le maintien à domicile (APA, APL, ALS ...) mais également pour des aides suite à un hébergement en établissement (ASH).



Le projet de futur bâtiment au sein du village des solidarités

L'organisation des locaux dans un centre social est liée à l'architecture générale d'un bâtiment. Toutefois, nous veillons à ce qu'un espace, signalé comme tel, soit réservé à l'accueil pour :

- o Permettre la convivialité et favoriser l'échange, la relation.
- o Permettre, le cas échéant, la confidentialité des échanges.
- o Constituer un lieu de rencontre et d'échanges, où l'on puisse venir, passer de temps à autre, même sans demande particulière.

Projet Village des solidarités - A+ Architecture - Auteur du projet



Un lieu entre transversalité et inclusion

Engagé dans la réflexion autour de nouveaux locaux depuis 2016, en début d'année 2022, l'ensemble des besoins ont pu être présentés aux professionnels du bâtiment en charge de la démarche. Naturellement, pour l'ESCAL, l'Accueil étant la pierre angulaire d'un centre social, cette « plateforme » d'accueil se doit d'être un espace animé, où il fait « bon vivre et se retrouver » et où les habitants pourront bénéficier d'une orientation en fonction de leurs besoins. Ainsi, pour l'ESCAL, cette future plateforme d'accueil du centre social se veut être :

- Transversale et globale, car elle concerne tous les habitants, les associations, ... quelles que soient leurs attentes, qui sont ensuite orientés soit en interne sur les services proposés par l'ESCAL, soit vers les services externes. La force du centre social est de ne pas être une « fin en soi », mais un lieu de passage, de vie et de partage de projets ;
- Inclusive, car au travers de la plateforme d'accueil, de ses équipements, de conseillers numériques, ... l'ambition est d'accompagner et de former les habitants à l'usage de l'outil, pour les rendre autonomes.

Un espace d'animation globale et de coordination

Dans la conception revendiquée par l'ESCAL, ce nouveau bâtiment doit répondre à l'exigence des besoins des habitants, qu'il s'agisse des familles ou des associations, qui sont le cœur de la vie du centre social et sa dimension culturelle, au travers d'une démarche d'ANIMATION GLOBALE et de COORDINATION.

L'ANIMATION GLOBALE et COORDINATION pour les familles :

- Centralisation des réponses d'accès aux droits ;
- Centralité des démarches d'inscriptions péri ou extrascolaires ;
- Ouverture sur un espace de vie dédié aux familles sur la plaine de Peyrouse ;
- Lien avec le collège LOU CASTELLAS.

L'ANIMATION GLOBALE et COORDINATION pour les associations :

- Création de salles à disposition des associations et intégration du service des salles dans les locaux ;
- Lien étroit et à renforcer avec les Offices Municipaux.

Dimension CULTURELLE :

- Création d'un auditorium de 300 places ;
- Studio municipal de répétition ;
- Réflexion sur un théâtre de verdure.

Favoriser le vivre ensemble et lien social sur le territoire à travers un lieu ouvert

Le Centre Social s'inscrit dans une double dynamique, au travers de sa mission de vivre ensemble et de son ancrage territorial, au sein de la zone GARRIGUE :

VIVRE ENSEMBLE :

La réflexion sur ce nouvel espace prend en compte :

- La question du vivre ensemble en créant des espaces de « brassage » des publics : hall commun, salles mutualisées, espaces intergénérationnels, ... faire de ce nouveau centre un « carrefour »
- Un travail « extérieur-intérieur », afin de favoriser les passerelles entre activités : terrasses, patio, théâtre de verdure, forum, ...
- Des espaces extérieurs, dont les habitants peuvent s'emparer, en en faisant de véritables espaces de vie.

TERRITOIRE :

Dans le cadre de l'animation sociale du territoire, et dans le cadre du rôle de Marguerittes, en qualité de bourg centre du bassin de vie, dont l'attractivité est reconnue, ce nouvel espace doit s'inscrire dans une dimension territoriale, afin de répondre aux besoins des attentes des 25 000 habitants du bassin de vie.

Le projet architectural proposé devrait avant tout être un projet d'aménagement global d'un parc intergénérationnel, d'un espace et ne pas se limiter à un bâtiment et favoriser l'appropriation active de l'espace par toutes et tous.



Cet espace de vie pour les familles doit être un outil de lien social, pour le bien-vivre et les retrouvailles. Des espaces extérieurs (patio, aires, terrasses, ...) doivent être intégrés dans la conception du projet afin de favoriser une ouverture sur l'extérieur et la mise en place d'évènements d'animation de la vie sociale en intérieur comme en extérieur, toujours dans une logique de transversalité.

Rappel des besoins :

Pôle Familles-Adultes

- Hall « Services Publics » ;
- Espace Familles ;
- Espace convivial ;
- Bureau pour la responsable de Pôle ;
- Open-space pour les animateurs ;
- 4 bureaux de permanence ;
- Espace reprographie et petit matériel.

Pôle Enfance- Jeunesse

- Espace Jeunes 11-16 ans ;
- Fab Lab de 50m² en lien avec l'accueil ;
- Studio de répétition et d'enregistrement ;
- Bureau pour le responsable de Pôle ;
- Open-space pour les animateurs ;
- Local de stockage multimédia et sécurité ;
- Local de stockage du matériel pédagogique.

Pôle Vie Associative

- 2 petites salles Activités ;
- 2 salles Activités ;
- Salle polyvalente avec régie ;
- Cuisine équipée ;
- Auditorium de 300 places avec régie.

Espace logistique Espace Vie du Centre

Espace Vie du Centre

- Bureau de direction avec un espace réunion pour 4-5 personnes ;
- Bureau pour la Directrice adjointe ;
- Bureau pour les Offices ;
- Espace de secrétariat ;
- Local Archives de 12m² ;
- Salle de réunion de 25-30 personnes ;
- Salle de repos/repas.

Espace Logistique

- Local ménage ;
- Local serveur informatique / électricité ;
- Local ateliers (pour un agent) ;
- Entrepôt de 90m².

2023 en chiffres

Personnes ayant participé
aux 11 soirées Familles
au cours de l'année

560

1667

Heures d'utilisation
des salles de l'ESCAL
par les associations

72 salariés

salariés soit 14,15 ETP

7 SÉJOURS

(3 Base-Fixe en Ardèche, 1 séjour à bayonne
et 2 séjours en Espagne)

149

Personnes présentes
aux 3 sorties familles

62

Personnes présentes
au week-end Familles

Personnes accompagnées
dans le cadre du dispositif
« Agir pour son Avenir
Professionnel »

73

805

Familles adhérentes

13412

personnes accueillies à l'ESCAL

11 400

Photocopies réalisées pour les associations

143

Enfants et Jeunes ayant participé aux séjours

66

Associations adhérentes

39

Prêts de matériels aux associations

217

personnes accompagnées dans le cadre du Point Conseil Budget

Séniors présents aux 3 soirées Culture

591

15 692

Journées Enfants

107

Participants au Week-end sportif

16

Usagers ayant bénéficié de la navette des séniors (12 femmes et 4 hommes)

123

Personnes présentes lors des Ateliers Adultes (Créativité, Soie, Aquarelle, Provençal, Anglais, Multimédia, artistique)

Rapport financier

présenté lors de l'AG du 26 avril 2024





Les bénévoles et la gouvernance

LES INSTANCES AU 31 DECEMBRE 2023

Président

Jean-Marie BRAHIC

Élus du bureau

Vice-président(e)s :

Caroline ALLARY, Marlène JAFFIOL et Michel TEISSIER

Secrétaire : Christine DEMAY

Secrétaire Adjointe : Chantal BOURNETON

Trésorier : Antoine GIL

Trésorier Adjoint : Sauveur VIDAL
Membre du bureau : Céline ROSZCKA

Élus du Conseil d'Administration

Collège USAGERS : Caroline ALLARY, Chantal BOURNETON, Jean-Marie BRAHIC, Incarnation CABRERA, Denis CANTIER, Dnielle CHOUCAN, Bernadette FERCAK, Claude GERARDIN, Antoine GIL, Marlène JAFFIOL, Bernard POULET, Céline ROSZCKA, Monique SAEZ, Michel TEISSIER et Sauveur VIDAL.

Collège ASSOCIATIONS : Roger ARMAND, Alain BLASCO, Myriam BOISSIERE DE CILLIA, Denis BRUYERE, Christine DEMAY, Anne ESPINOSA-PETIT, Roland GUETAT et Stéphanie ROY.

Collège MEMBRES de DROIT : Laïla ACHKAR, Frédérique CONDET, Rémi NICOLAS (Frédéric COURRENT), Patricia POUBLANC, Audrey RANC, Françoise LAURENT-PERRIGOT et Benoît CHERMANNE.

Bénévoles engagés à l'ESCAL en 2023 : 54 bénévoles, dont 30 femmes et 24 hommes soit 2,09 Equivalents Temps Plein, dont 1,51 pour l'animation, 0,28 pour le Conseil d'Administration et 0,31 pour le Bureau

En 2023, la gouvernance de L'ESCAL s'est effectuée lors des réunions d'instances statutaires qui se sont déroulées en présentiel :

- **L'Assemblée Générale** s'est réunie le samedi 24 juin en présence de Rémi NICOLAS, Maire de Marguerittes, Elisabeth CRES, Secrétaire Générale Adjointe des Francas du Gard et Henri BRIN, Conseiller Régional Occitanie.

Les familles, associations et partenaires présents ont pu suivre l'ensemble des différents rapports (financier, moral, ...) sur écran géant.

Lors de cette AG, la Présidente de l'Amicale du Personnel de l'ESCAL a pris la parole afin de faire part des inquiétudes de l'ensemble des salariés quant à leur devenir professionnel et quant au devenir de l'ESCAL dans le cadre de la création du futur Etablissement Public Administratif.

L'ensemble des rapports a été approuvé à l'unanimité et dix membres du CA ont été élus et/ou renouvelés :

Collège USAGERS : départ d'Alexandre FIGUERO et élections de Jean-Marie BRAHIC, Danielle CHOUCAN, Dominique FLAVIGNY (démission au 20 septembre 2023 - déménagement) et Michel TEISSIER (démission le 26 décembre) ;

Collège ASSOCIATIONS : Départ d'André GRIOTTO (Amicales Rencontres) et Danièle NICOLE (Le Nid' Elles) et élections de Roger ARMAND (Amicales Rencontres), Alain BLASCO (Daisy Country), Denis BRUYERE (Les Amis de l'Olivier), Christine DEMAY (Tennis Club de Marguerittes), Anne ESPINOSA-PETIT (Le Nid' Elles), Roland GUETAT (Amicale des Médaillées Militaires).

- **Six réunions du Conseil d'Administration** ont eu lieu en 2023 dont une pour le vote du budget Prévisionnel 2024 à l'unanimité des suffrages exprimés lors de la séance du 6 décembre. Durant ce CA, le vote du transfert de l'ensemble de l'activité portée par l'ESCAL et du transfert de l'ensemble du personnel de sein du futur E.P.A.
- **Treize réunions du BUREAU**, se sont déroulées au cours de l'année 2023. A la Suite de la démission de Denis BRUYERE, de sa fonction de secrétaire, en date du 28 novembre, Christine DEMAY a été élue à l'unanimité pour le remplacer.

L'équipe de salariés

au 31.12.2023



Directeur
David DUMAS



Responsable Pôle F/A/S
Delphine PESSAN



Responsable Pôle E/J
Sylvain ROUSSEL



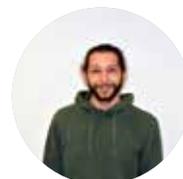
Animatrice Familles
Marine GARCIA



Chargé Dvpt Social
Dorian COULOMB



Animateur
Morgan AZAÏS



Animateur
Romain CERAMI



Animateur
Yves-René MATHIAS



Directrice Adjointe
Stéphanie SOLIGNAC



Conseiller Numérique
Hicham ADMI



Animatrice d'activités
Pauline GUITER



Apprentie
Wassilia KEBDANI

Mouvement de personnel

Début mars 2022, un **conseiller numérique** a été embauché. En janvier, la directrice de l'ALP Peyrouse a pour des raisons personnelles démissionné et a été remplacée par un apprenti BP-JEPS qui a obtenu son diplôme en février 2023.

Début février, une nouvelle personne a été embauchée en CDD sur le poste de Conseiller Numérique suite au licenciement de l'ancien salarié en novembre 2023.

Au mois de mars, la directrice de l'ALP De Marcieu a également démissionné pour convenance personnelle. Son remplacement n'a été effectif que fin juin, puisque l'animateur qui devait la remplacer n'a pas souhaiter valider sa période d'essai. Du mois de mars au mois de juin, un animateur de la structure a effectué son remplacement dans l'attente qu'une nouvelle personne soit recrutée. Un nouveau salarié a donc intégré la structure fin juin 2023 en contrat CDI.

Fin septembre, le chargé de développement territorial a souhaité mettre un terme à son CDD pour se réorienter professionnellement.

De plus, la Directrice Adjointe n'a repris à plein temps que le 6 février 2023, à la suite de soucis de santé et d'une reprise à mi-temps thérapeutique.

Engagement et Formation

Comme l'an passé, l'ESCAL a fait le choix de recruter à nouveau un jeune en contrat d'apprentissage CP-JEPS et deux jeunes en contrat d'apprentissage BP-JEPS pour une durée d'un an. Cette formation leur a permis de découvrir le monde du travail tout en préparant un diplôme qualifiant de l'animation, enrichie d'une expérience de terrain. Ces trois apprenties ont obtenu leur diplôme (un CPJEPS et deux BPJEPS). De plus, en décembre 2023, nous avons embauché l'apprentie CP-JEPS en contrat d'apprentissage afin qu'elle poursuive une formation BP-JEPS.

L'association emploie également en *Contrat d'Engagement Educatif* une cinquantaine d'animateurs pour l'encadrement des différents Accueils Collectifs de Mineurs.

Dans un souci de formation, deux « aides animateurs » sont venus, découvrir l'animation durant la période estivale, au sein de l'ALSH du Mas Praden (bénévolat valorisé), avec pour objectif de passer le BAFA. Chaque année, la structure accueille des stagiaires, aussi bien au sein des ACM qu'au sein de l'ESCALE des habitants que ce soit dans le cadre de l'emploi (mise en situation professionnelle), dans le cadre scolaire (stage d'observation pour les élèves du collège, diplôme supérieur ... ou encore dans le cadre de l'alternance et de la formation (BAFA, BAFA, ...).

CONSEIL SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Cette année les élections du C.S.E se sont déroulées en décembre 2023. Pour rappel, lors des dernières élections en 2019, aucun salariés ne s'était porté candidat. Cette année, s'il y a eu carence de candidats au premier tour, trois candidats se sont présentés lors du second tour.

Delphine PESSAN et Sylvain ROUSSEL ont été élus pour une durée de 4 ans.

EFFECTIFS 2023

13 salariés en CDI, soit 9,77 ETP

2 salariés en CDD, soit 1,65 ETP

6 salariés en contrat d'apprentissage, soit 3,38 ETP

51 salariés occasionnels (CEE), soit 2,73 ETP

soit un total de 72 salariés, soit 17,53 ETP

Personnel mis à disposition par la ville de Marguerittes :
49 agents représentant 2,01 ETP

Compte de résultat 2023

Le compte de résultat est le document comptable présentant l'ensemble des produits et des charges de l'association durant un exercice comptable, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

	2023	2022
Produits d'Activités	504 946 €	419 100 €
Subventions	452 521 €	449 523 €
Reprises sur Provision / Transfert de Charges	79 093 €	63 192 €
Autres Produits / reprises sur Fonds dédiés	14 812 €	19 113 €
Total des Produits d'Exploitation	1 051 372 €	950 928 €
Autres Achats et Services Extérieurs	320 140 €	312 583 €
Impôts et Taxes	20 423 €	17 797 €
Salaires et Traitements	515 982 €	475 854 €
Charges Sociales	139 918 €	128 922 €
Dotations aux Amortissements	14 004 €	18 700 €
Dotations pour Risques	53 583 €	51 338 €
Autres Charges / Fonds dédiés	2 287 €	8 044 €
Total des Charges d'Exploitation	1 066 337 €	1 013 237 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 14 965 €	- 62 310 €
Produits Financiers	9 244 €	3 057 €
Charges Financières	47 €	83 €
RESULTAT FINANCIER	9 197 €	2 974 €
Produits Exceptionnels	31 168 €	44 198 €
Charges Exceptionnelles	2 414 €	445 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	28 754 €	43 753 €
Impôts sur les Bénéfices	1 523 €	400 €

Le compte de résultat 2023 présente un résultat d'exploitation de - 14 965 €.

Ce résultat est lié essentiellement à l'augmentation des charges de personnel (augmentation de la valeur du point au 1er janvier 2023) mais est également dû au taux d'inflation 4,9% en 2023 contre 5,2% en 2022 et qui a impacté comme l'an passé le prix des matières premières et par conséquent les tarifs qui concernent les achats (fournitures d'activités, carburant, transport, publicité-publication, ...).

En incluant la valorisation du bénévolat et les contributions volontaires, **le chiffre d'affaires 2023 atteint 1 400 951 €.**

Au titre des charges

Pour la cinquième année consécutive, les charges de personnels, (premier poste de dépenses), représentent moins de la moitié du chiffre d'affaires, à 47,28%. Cela est tout à fait remarquable pour une structure du type de l'ESCAL, où il n'y a pas de production à proprement parler, mais où la richesse dégagée résulte uniquement du travail des salariés.

Cette situation émane des choix faits par les membres du Conseil d'administration depuis plusieurs années, à savoir : l'externalisation des missions supports à l'activité (comptabilité, paie, ...), afin de se recentrer sur les missions d'animation et d'accompagnement des familles, mais également par une situation conjoncturelle (mi-temps thérapeutique d'une salariée, départ de salariés...).

Les Achats ont diminué de 16,92 % en 2023. Au vu du contexte économique, les équipes ont été vigilantes quant aux dépenses notamment en ce qui concerne les petits équipements et outillages sans pour autant amoindrir la qualité des propositions faites à l'ensemble des publics. En effet de nombreuses activités ont été proposées : *sorties seniors à raison d'une fois par mois, week-end sportif faisant intervenir les associations locales, ...*

Les Services Extérieurs ont, quant à eux, augmenté de presque 17 % par rapport à 2022. Cela est dû essentiellement à l'augmentation de plus de 69 % des dépenses en locations immobilières puisqu'en 2023, 4 séjours en base fixe et 3 séjours de vacances ont été organisés et les effectifs de ces différents séjours ont été importants.

Comme l'an passé, nous avons eu recours à une location de véhicule durant la période estivale afin d'assurer le transport de tous les enfants et jeunes. La ligne entretien et réparation des véhicules a augmenté de 64,50 % et la ligne maintenance copieur de 15 %.

En 2023, **les Autres Services Extérieurs** ont augmenté de 10,13 % par rapport à 2022. La ligne honoraires a augmenté quant à elle de 11% en lien avec des missions complémentaires de notre expert-comptable. Le nombre d'animateurs en contrat d'engagement éducatif a été plus important et est donc venu impacté le nombre de bulletins de salaires et par conséquent les coûts. La ligne publicité-publication a fortement augmenté (+19,08%) et s'explique par la hausse du prix du papier mais aussi par l'augmentation du nombre de pages des Escal Info Associations (entre 16 et 20 pages par numéro au lieu de 12 en moyenne). La ligne déplacements du personnels a quant à elle doublé en lien avec l'augmentation des frais de carburant. La ligne frais de réception, de conseil et d'assemblée est en légère augmentation et s'explique par le taux d'inflation 2023 qui a impacté le prix des produits.



Les Charges de Personnels ont augmenté de 8,45 % par rapport à 2022. Depuis 2021, cinq lignes ont été créés (CDI, CDD, Emplois Aidés, Apprentis, CEE) afin de donner une meilleure visibilité. Cette augmentation s'explique par la réévaluation de la valeur du point conformément à la convention collective (ALISFA) qui s'est appliquée au 1^{er} janvier 2023 (valeur du point à 57,50 €). Les impôts et taxes ont augmenté également, en lien avec les charges de personnels (+ 14,75%).

De plus, au cours de l'année 2023, la commission RH a travaillé sur la refonte du système de classification afin de prévoir l'impact financier sur le budget 2024. L'accord modifiant les chapitres V (système de rémunération) et XII (système de classification) doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2024. La branche, par cet accord, souhaite répondre à différents objectifs à savoir :

- renforcer l'attractivité de la branche ;
- arrêter le système de rémunération minimum de branche afin de garder une dynamique salariale équitable ;
- reconnaître les coeur de métiers ;
- augmenter le pouvoir d'achat des salariés ;
- offrir une lecture plus facile de la classification.

Les autres charges restent constantes hormis les dotations aux provisions pour risques qui augmentent légèrement et qui sont composées de la provision retraite, de risques sur les ressources humaines (litige avec une stagiaire concernant le remboursement de sa formation) et sur l'obtention de subventions.

Les Contributions Volontaires

Depuis 2009, suite au changement du plan comptable CAF, il n'y a plus de charges supplétives intégrées dans le compte de résultat en comptes de classes 6 (charges) et 7 (produits), mais des contributions volontaires (comptes de classe 8).

Ces dernières représentent **224 804 € pour 2023**, soit une diminution de 1,99 % par rapport à 2022.

Le Bénévolat

Suite à la sollicitation de différents partenaires, depuis 2013, le CA a fait le choix d'intégrer le bénévolat dans les comptes spéciaux (classe 8), selon les règles comptables. En 2023, celui-ci a été évalué à hauteur de **84 363 €**, cela représente 3 806 heures de bénévolat, soit 2,09 ETP, pour 54 bénévoles (30 femmes et 24 hommes).

Au titre des produits

Les produits d'exploitation augmentent de 10,56% entre 2022 et 2023, et s'élèvent à 1 051 372 €.

Au titre des Produits d'Activités :

Les ventes de prestations de service représentent environ 43,02% des produits d'exploitation. Elles ont augmenté de 22,83 % entre 2022 et 2023. Cela s'explique par la hausse de la participation des usagers, mais aussi par l'attribution de la PS Jeunes, de la revalorisation de la valeur de la PSO CAF qui a augmenté puisque les subventions CAF/CTG et MSA/PSO ont été basculé du compte 74 au compte 70.

Les produits liés aux Services aux Associations ont «explosé» en 2023 avec 7 685 € en 2023 contre 2 490 € en 2022. Cela s'explique par la reprise pleine et entière des activités, mais également par une utilisation régulière du matériel mis à disposition des associations pour l'organisation de leurs événements (prêt de véhicules, friteuse, ...) et par l'augmentation des travaux de reprographiques (photocopies, ...).

Les participations usagers ont fortement augmenté passant de 143 549 € en 2022 à 199 598 € en 2023 soit une hausse de 39,05 %. Cela s'explique par l'augmentation du nombre d'adhérents et par la diversité des activités proposées qui plait au plus grand nombre. Cette hausse des participations marque l'engouement des habitants sur les activités de l'ESCAL, notamment durant la période estivale. Elle est également à mettre en corrélation avec l'augmentation des effectifs au sein de l'ALSH mercredis du Mas Praden et plus généralement au sein des Accueils Collectifs de Mineurs de l'ESCAL (séjours, base fixe, Club Ados, ...).

Au titre des subventions :

La ville de Marguerittes a maintenu les subventions du centre socioculturel ESCAL à hauteur de 200 000 € suite à la diminution de 34 107 € en 2022. Il faut noter qu'une subvention exceptionnelle de 6 669 € a été allouée à l'ESCAL concernant le projet du Conseil Municipal des Enfants qui s'est déroulé au mois de novembre. Cette subvention a permis aux jeunes élus de visiter le Sénat, de rencontrer le Sénateur Denis BOUAD et d'en apprendre un peu plus sur le fonctionnement des institutions Françaises. Si l'on rajoute les Contributions Volontaires qui représentent 224 804 €, la ville de Marguerittes reste notre principal financeur.

La CAF du GARD soutient le centre socioculturel depuis toujours, via un financement à hauteur de 20 000 €, soit 4,42% des subventions, auxquelles il faut rajouter la PSO dans le cadre de la CTG soit un montant de 291 360 €, puisque comme dit précédemment, la PSO a basculé du compte 74 au compte 70 depuis l'année 2020 et il en est de même pour la CTG depuis 2021. Cette année encore, les deux projets jeunes déposés ont été retenus. le prix de l'innovation a été également décerné à un projet jeune.

Le Conseil Départemental du GARD, engagé depuis de nombreuses années aux côtés des centres sociaux du département, a financé l'ESCAL à hauteur de 146 750 € soit 32,43 % des subventions. Cette année encore, ce soutien est en augmentation (+ 2,01 %). Celle-ci est liée, dans la cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, à l'action Parcours Gagnant (+ 9,80 %), par le développement des actions SÉNIORS dans le cadre de l'appel à initiatives de la CFPPA du Gard, par le maintien des subventions spécifiques aux CSC, par l'inscription de l'ESCAL dans le cadre de la Politique de la Ville, avec comme l'an passé, quatre projets qui ont été retenus en 2023.

L'État subventionne l'ESCAL, au travers d'un financement de 56 098 € ce qui représente 12,40 % des subventions. Ce soutien est important pour la vie associative, puisqu'il concerne principalement le FONJEP avec le financement de deux postes, le Fonds de Développement de la Vie Associative, la MILDECA, le financement par l'Education Nationale pour la cinquième année consécutive du dispositif DEVOIRS FAITS, le financement du dispositif Point Conseil Budget à hauteur de 18 132 € et enfin le financement d'un poste de Conseiller Numérique depuis mars 2022 à hauteur de 14 222 €.

Dans le cadre du conventionnement territorial, **les communes de Bezouze, Cabrières, Lédenon et Saint Gervasy** financent le fonctionnement de l'ESCAL des Habitants, dans le cadre d'une convention pluriannuelle 2022-2025, à hauteur de 1 € par habitant de chaque commune (7 779 €), soit 1,72% des subventions.

Les villes de Bezouze et Lédenon ont renouvelé la convention pour l'accueil des enfants les mercredis à l'ALSH du Mas Praden. Les villes de Bezouze, Cabrières, Lédenon et Saint-Gervasy ont également signé une convention pour les séjours organisés par l'ESCAL.

Enfin, **le Conseil Régional OCCITANIE**, comme depuis plusieurs années, a financé les actions JEUNESSE de l'ESCAL à hauteur de 5 000 €, soit 1,10 % des subventions, signe de la reconnaissance de l'action du centre socioculturel.

Au titre des autres produits :

Il faut noter que :

- **Les reprises sur amortissements et provisions** augmentent globalement de 25,16% cela s'explique par la forte hausse des transferts de charges IJ (+ 637%) et la reprise des provisions pour risques (+42,90%) même si **les Transferts de Charges ASP** diminuent de 22,12%, en lien avec les aides concernant les apprentis qui ont baissé ;
- Les autres produits (produits divers et remboursement de frais de formation, ...) sont en diminution de 35,61% ;
- **Les cotisations** (adhésions familiales et associations) sont en augmentation de 12,25% ce qui est cohérent avec l'augmentation du nombre d'adhérents.

Bilan au 31.12.2023

Le bilan comptable est un document de synthèse qui représente, à une date donnée (ici le 31-12-2023), la situation patrimoniale de l'association. Le patrimoine comprend à la fois les biens possédés par l'ESCAL, mais aussi les dettes contractées, ainsi que les créances à recouvrir.

ACTIF			PASSIF		
	2023	2022		2023	2022
Immobilisation incorporelles		1 264 €	Fonds Propres	525 028 €	541 011 €
Immobilisations Corporelles	44 700 €	33 378 €	Résultat de l'Exercice	21 463 €	- 15 983 €
			Subventions d'Investissement	59 141 €	59 141 €
Total des Immobilisations	44 700 €	34 642 €	Total des Fonds Associatifs	613 871 €	584 169 €
Avances et Acomptes			Provisions	102 258 €	88 417 €
Créances	256 045 €	417 823 €	Total des Provisions	102 258 €	88 417 €
Produits à recevoir			Fonds dédiés	11 000 €	9 000 €
Valeurs Mobil. de Placements - VMP	50 600 €	50 600 €	Emprunts	6 644 €	9 033 €
Disponibilités	570 595 €	398 275 €	Dettes	167 096 €	156 172 €
Charges Constatées d'Avance	1 828 €	9 489 €	Produits Constatés d'Avance	22 899 €	64 037 €
Total des Actifs Circulants	879 068 €	876 186 €	Total des Dettes	196 639 €	229 242 €

TOTAL 923 967 € 910 828 € TOTAL 923 767 € 910 828 €

Evolution du bilan

Le bilan au 31 décembre 2023 est relativement stable par rapport à celui de l'année précédente.

Nous pouvons remarquer une forte augmentation des disponibilités de près de 43,27 % et une forte diminution des créances de plus de 38,72%, liée aux paiements de nos partenaires financeurs.

Notre fonds associatif augmente du fait de l'exercice excédentaire que nous venons de réaliser.

Une gestion en «bon père de famille», fait que le Conseil d'Administration a choisi de maintenir un niveau de provisionnement élevé.



Nos partenaires

Avec le soutien financier de :



Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)



En réseau avec :





ENSEMBLE SOCIO CULTUREL ASSOCIATIF LOCAL

SUIVEZ-NOUS



Marguerittes
escal



tita.escal



tita.escal

7 ter rue des cevennes • BP 47 • 30320 marguerittes
04 66 75 28 97 • contact@escal.asso.fr

